

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : LCA latin

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : Justice des dieux, justice des hommes

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Meurtres en série

Le héros a été métamorphosé en âne ; c'est sous cette forme animale qu'il en arrive, au terme d'aventures, à devoir épouser au cours d'une cérémonie publique parodique une femme condamnée pour ses crimes à être ensuite dévorée par des bêtes. Le récit de ces crimes est alors engagé. Après avoir fait assassiner la prétendue maîtresse de son mari et accéléré la mort de ce dernier avec la complicité d'un médecin peu scrupuleux, l'odieuse criminelle cherche à se débarrasser de sa fille et des derniers complices de ses forfaits.

Sed mulier usquequaque sui similis, fidei supprimens faciem, praetendens imaginem, blandicule respondit¹ et omnia prolixè adaccumulate pollicetur et statutum praemium sine mora se reddituram constituit, modo paucillum de ea potione largiri sibi uellet ad incepti negotii persecutionem. **[10,27, 3]** Quid pluribus ? Laqueis fraudum pessimarum uxor inducta medici facile consentit et, quo se gratiorem locupleti feminae faceret, properiter domo petitam totam prorsus ueneni pyxidem mulieri tradidit. Quae grandem scelerum nanta materiam longe lateque cruentas suas manus porrigit.

[10,28, 1] Habebat filiam paruulam de marito, quem nuper necauerat. Huic infantulae quod leges necessariam patris successionem deferrent, sustinebat aegerrime inhiansque toto filiae patrimonio imminebat et capiti. **[10,28, 2]** Ergo certa defunctorum liberorum matres sceleratas hereditates excipere, talem parentem praebuit, qualem exhibuerat uxorem, prandioque commento pro tempore et uxorem medici simul et suam filiam ueneno eodem percutit. **[10,28, 3]** Sed paruulae quidem tenuem spiritum et delicata ac tenera praecordia conficit protinus uirus infestum, at uxor medici, dum noxiis ambagibus pulmones eius pererrat tempestas detestabilis potionis, primum suspicata, quod res erat, mox urgente spiritu iam certo certior contendit ad ipsam praesidis domum magnoque fidem eius protestata clamore et populi concitato tumultu, utpote tam immania detectura flagitia, efficit, statim sibi simul et domus et aures praesidis patefierent. **[10,28, 4]** Iamque ab ipso exordio crudelissimae mulieris cunctis atrocitatibus diligenter expositis repente mentis nubilo turbine correpta semihiantes adhuc compressit labias et, attritu dentium longo stridore reddito, ante ipsos praesidis pedes exanimis corruit. **[10,28, 5]** Nec ille uir, alioquin exercitus, tam multiforme facinus excetrae uenenatae dilatione languida passus marcescere confestim cubiculariis mulieris adtractis ui tormentorum ueritatem eruit atque illam, minus quidem quam merebatur, sed quod dignus cruciatus alius excogitari non poterat, certe bestiis obiciendam pronuntiauit². **[10,29, 1]** **Talis mulieris publicitus matrimonium³ confarreaturus ingentique angore oppido suspensus expectabam⁴ diem muneris, saepius quidem mortem mihimet uolens consciscere, priusquam scelerosae mulieris contagio macularer uel infamia publici spectaculi depudescerem.]**

Apulée, *Les Métamorphoses ou l'Âne d'or*, livre X, 28-2

¹ La femme du médecin est venue réclamer après l'assassinat de son mari la récompense promise et c'est à elle qu'est faite cette proposition.

² Cette condamnation consiste à jeter la criminelle dans une arène face à des bêtes sauvages affamées.

³ Lors du spectacle public qui précède la mise à mort de la femme condamnée, une parodie de mariage a été organisée qui doit unir cette même criminelle au héros-narrateur métamorphosé en âne.

⁴ Le héros livre, après le récit de la criminelle, ses propres inquiétudes à l'idée d' « épouser » une telle femme.

Traduction

L'autre, jusqu'au bout semblable à elle-même, et dissimulant le vrai visage de la bonne foi pour n'en offrir que l'apparence, lui fit un accueil caressant, accumula promesses sur promesses, s'engagea à payer sans retard la somme convenue, si seulement on voulait lui donner encore un peu de cette même potion, pour achever ce qu'elle avait entrepris. **[10,27, 3]** Que vous dirai-je ? Prise au panneau de cette noire perfidie, la veuve du médecin consentit facilement, et pour s'assurer les bonnes grâces d'une riche personne, elle s'empressa d'aller quérir chez elle et de lui rapporter toute une boîte de poison. La criminelle, pourvue d'amples moyens d'agir, étend alors sur tout ce qui l'entoure ses mains teintes de sang. **[10,28, 1]**

Elle avait une petite fille du mari qu'elle venait de tuer. La loi faisait de cette enfant l'héritière naturelle de son père. C'est ce qu'elle avait peine à supporter, et, convoitant tout le patrimoine de sa fille, elle en voulait aussi à ses jours. **[10,28, 2]** Sachant donc que les mères condamnées à survivre à leurs enfants recueillent l'héritage des défunts, elle se montra telle comme mère qu'elle s'était montrée épouse, et, imaginant un déjeuner pour la circonstance, elle frappa du même coup, tua du même poison, la femme du médecin et sa propre enfant. **[10,28, 3]** La petite fille, dont le souffle était frêle, les entrailles délicates et tendres, fut bientôt terrassée par le venin meurtrier. Mais la femme du médecin, en sentant l'exécrable liqueur se répandre à travers ses poumons comme un ouragan dévastateur, commença par soupçonner la vérité ; puis, la gêne croissante de sa respiration dissipant toute incertitude, elle va droit à la résidence même du gouverneur, invoque à grands cris sa protection, suscite un tumulte parmi le peuple, fait tant qu'à l'annonce des monstrueux forfaits qu'elle dit avoir à révéler, le magistrat lui ouvre aussitôt à la fois sa maison et ses oreilles. **[10,28, 4]** Mais à peine a-t-elle exposé point par point, depuis l'origine, toutes les atrocités de la plus cruelle des femmes, soudain un brouillard de vertige s'empare de son esprit, ses lèvres entr'ouvertes jusque-là se crispent, ses dents se serrent et font entendre un grincement prolongé ; elle s'écroule enfin sans vie aux pieds mêmes du gouverneur. **[10,28, 5]** Celui-ci, homme d'expérience, ne voulut pas, en traînant en longueur, laisser tomber en sommeil les multiples forfaits de ce serpent venimeux. Il fit amener sur l'heure les gens de chambre de l'accusée et, par la torture, leur arracha la vérité. Quant à elle - c'était moins qu'elle ne méritait, mais on ne pouvait imaginer aucun autre supplice qui fût proportionné au crime - il la condamna du moins à être exposée aux bêtes.

Traduction P. Vallette, Les Belles Lettres, 2002

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du nom *scelus* (l.6, *scelerum*).

B. Faits de langue (5 points)

De la ligne 1 à la ligne 10, relevez au moins deux formes adjectivales ou adverbiales au comparatif ou au superlatif et étudiez l'effet produit.

Partie 2 : Le candidat traite au choix l'une des deux questions suivantes :

Choix n°1 (langue) :

Traduire la partie du texte entre crochets (lignes 23-26) (de *Talis mulieris...* à *depudescerem*)

Talis mulieris publicitus matrimonium confarreaturus ingentique angore oppido suspensus expectabam diem muneris, saepius quidem mortem mihimet uolens consciscere, priusquam scelerosae mulieris contagio macularer uel infamia publici spectaculi depudescerem.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).